

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

AMENDEMENT

N ° I-CF226

présenté par

Mme Louwagie, M. Abad, M. Hetzel, M. Gosselin, Mme Valérie Boyer, M. Cinieri, M. Cordier,
Mme Corneloup, M. Quentin, M. Nury, M. Viala, M. Bazin, Mme Dalloz, M. Dive,
Mme Beauvais, M. Emmanuel Maquet, Mme Poletti, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine,
M. Menuel, M. Perrut, M. Masson, M. Forissier et Mme Bonnivard

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 26, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.